



## **DECLARATION LIMINAIRE**

### **ASSEMBLEE GENERALE ALPAF**

**LUNDI 22 JUIN 2020**

La pandémie de COVID 19 que nous subissons aujourd'hui a provoqué une crise systémique au sein de notre économie.

Cette crise a révélé les fragilités du secteur public et notamment dans le domaine de la santé, secteur qui connaît depuis plusieurs années, nombre de suppressions de lits et de personnels soignants.

Cette période de confinement nous a amené une réflexion sur la superficie minimum des logements ainsi que sur le nombre de pièces : en effet rester 2 mois dans un 20m2 est difficilement supportable et les répercussions sur la santé ne sont pas à négliger : nous demandons un groupe de travail sur le sujet.

Alors que la Fonction Publique est violemment attaquée de toutes parts depuis quelques gouvernances, le COVID 19 a révélé l'importance de l'action de l'Etat dans la gestion de cette pandémie.

Les milliards d'euros déversés pour éviter l'effondrement de notre économie, démontrent que l'argent existe bien et que l'austérité budgétaire prônée n'est qu'un prétexte pour favoriser une politique néo-libérale.

La CGT , face un avenir des plus incertains, exprime ses craintes quant à l'évolution de notre ministère : le développement du télétravail, certes ponctuel, ne risque t-il pas de se banaliser et devenir source de restructurations d'envergure avec des suppressions massives de postes à la clé? Quid du devenir de l'ALPAF? La fusion des 3 associations est-elle toujours d'actualité? Si oui nous réitérons nos inquiétudes sur son fonctionnement futur.

La CGT rappelle son attachement au recrutement d'agents du ministère des finances mis à disposition et s'oppose à la contractualisation des personnels entrants.

Force est de constater, qu'au travers des bilans présentés, l'ALPAF a connu une année 2019 plutôt positive même si le secteur des prêts s'essouffle un peu.

Quant à la loi ELAN, sa complexité ne risque t-elle pas de mettre à mal le secteur du logement au sein de l'ALPAF : nous aimerions à ce sujet avoir des éclaircissements quant à son application.

La CGT se félicite qu'un projet d'aide aux étudiants soit à l'étude : c'était une revendication très attendue de notre syndicat même si le montant proposé nous apparaît encore à ce jour insuffisant mais c'est déjà un premier pas. Nous renouvelons encore notre requête évoquée dans déclaration liminaire de juin 2019, de procéder à un nouveau recensement sur l'occupation des logements.

Pour conclure la CGT tient à remercier vivement l'action de l'ALPAF et de RLF pour avoir hébergé à titre gracieux les personnels soignants.

Nous avons appris également les départs de Mme VITTEMAN et de M. CHALLE : nous tenons à souligner leur investissement dans l'association et leur souhaitons bonne continuation.

Merci